

**Editorial.**

Chère Lectrice Cher Lecteur

Ce numéro a été long à venir et pour cela nous présentons nos excuses les plus sincères.

Sans être un numéro à thème, cette édition vous propose deux articles qui sont liés par la notion de régionalisme. Le premier de Christine Hénault intitulé «Prépositions *en* et *dans* avec certains toponymes : Vers la description d'une variation sémantico-syntaxique dans le français d'aujourd'hui» se penche sur les éventuelles contraintes qui permettent de différencier des suites comme *en Beaujolais* et celles du type *dans le Beaujolais* dans un cadre théorique en partie inspiré par une théorie rarement exploitée en Grande-Bretagne, celle de Gustave Guillaume.

Le deuxième «Langues d'Oïl, langues de France, langues pourquoi faire?» de Tim Pooley est un exercice de macro-sociolinguistique. Il constitue une première (qui sait ?) tentative de présenter une vue d'ensemble sur les langues dites collatérales, c'est-à-dire celles qu'on appelait traditionnellement les dialectes, surtout les langues d'Oïl dans le contexte du débat sur les langues régionales déclenché par la signature de la Charte des langues régionales et minoritaires en 1999. En plaçant les débats, parfois très franco-français, dans un cadre comparatif plus étendu, c'est-à-dire, européen, cette étude ne cherche pas à éviter une certaine polémique en mettant en exergue une nouvelle «exception française». Par cette exception, la France, à l'encontre de tous ses partenaires du conseil de l'Europe, semble dénaturer les dispositions d'un accord international, qu'elle a signé, certes dans un contexte politique différent, mais qui est, du moins d'après certains, fondamentalement opposé à la tradition centralisatrice de la République.

Bonne lecture

Gaëlle Planchenault  
Tim Pooley